

Annales de la Société archéologique de  
Namur, 1928.  
Namurcum, 5<sup>e</sup> année, 1928.

\*  
\*  
\*  
*Admissions*

M. Gérard, pharmacien à Compiègne, M<sup>me</sup>  
Henry, professeur au Collège, M<sup>me</sup> Philippe,  
à Margny, présentés à la dernière réunion,  
sont admis comme membres titulaires.

\*  
\*  
\*  
*Droits d'usage et usagers de la forêt  
de Compiègne aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles*  
par M. le Dr BRESSET

Continuant la série de ses travaux histo-  
riques sur la forêt, le Dr Bresset nous en-  
tretient de l'intéressante question des droits  
d'usage et de leurs bénéficiaires, d'après les  
documents tirés des archives de l'inspection  
forestière.

Les usages consistaient en : Usage du bois  
pour chauffage et pour réparations ; pâtu-  
rages ; paisson et glandée.

Les usagers peuvent être classés en quatre  
catégories :

- 1<sup>o</sup> Les officiers forestiers ;
- 2<sup>o</sup> Les communautés religieuses ;
- 3<sup>o</sup> Les particuliers privilégiés ;
- 4<sup>o</sup> Les villes, bourgs et villages.

Une liste complète de ces quatre catégories  
nous renseigne sur leur importance numéri-  
que, sur l'étendue de leurs droits, et enfin  
sur la réduction opérée par l'ordonnance  
d'août 1669.

\*  
\*  
\*  
*Un souvenir  
de Guillaume de Flavy à Compiègne*  
par M. J. BÉREUX

Guillaume de Flavy, compromis par ses  
violences et ses exactions autour de Com-

piège, avait dû résigner ses fonctions de capitaine et quitter la ville en 1434, sous l'obligation de 20.000 écus d'or.

En 1437, le vœu des bourgeois de Compiègne lui ayant permis de ressaisir son commandement, lui fournit aussi l'occasion de tirer une cruelle vengeance de l'un des justiciers, le maréchal Pierre de Rieux.

Celui-ci, attiré dans Compiègne, s'y vit retenir prisonnier, puis conduit en otage à Pernant (Aisne), et enfin au château de Nesles-en-Tardenois, où de Rieux périt misérablement des suites de la dure captivité à laquelle il se trouva soumis.

Guillaume de Flavy, dont les services militaires étaient fort appréciés de Charles VII, obtint pourtant des lettres de rémission pour ce fait.

Mais l'affaire fut reprise devant le Parlement et se prolongea bien après la mort du coupable, si bien que, par un arrêt du 7 septembre 1509, sa nièce et héritière fut condamnée à d'éclatantes réparations envers la mémoire du maréchal de Rieux.

C'est ainsi qu'à Compiègne, où le guet-apens avait eu lieu, fut érigée devant la grosse tour une croix de pierre avec inscription rappelant le crime et la sentence.

Renversé par de lourdes voitures, lors de la déroute de Picardie en 1536, le monument fut retrouvé en 1557 par Me Adrien Charpentier, avocat, lequel le donna à son ami Jacques Le Caron, prévost forain.

Dom Bertheau l'a vu et copié l'inscription. Cette croix se trouvait, au xviii<sup>e</sup> siècle, devant le Palais, puis disparut encore.

Mais, en 1895, notre confrère, M. Cotentin, eut la bonne idée de retirer de matériaux de démolition provenant d'une maison, au coin de la rue Jeanne-d'Arc et de la rue des Clochettes, une pierre ayant évidemment servi de marche, au revers de laquelle on est heureux de reconnaître une partie de l'inscription qui avait si fort intéressé, aux

xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, les amateurs de notre histoire locale.

Cette pierre est actuellement visible au Musée Vivenel.

En remerciant M. Béreux de son intéressante communication, le Président lui adresse ses félicitations à l'occasion de sa récente nomination, pour faits de guerre, de chevalier de la Légion d'honneur.

\*\*\*

*Les huttes gauloises de Lacroix-Saint-Ouen*  
par M. HÉMERY

Près de Lacroix-Saint-Ouen (Oise), notre collègue M. Hémerly a découvert les vestiges d'un village gaulois. Les huttes, construites en clayonnage recouvert de roseaux ou de torchis, étaient creusées dans le sol à une profondeur variant de 0 m. 70 à 1 m. 20.

Certains de ces fonds de cabane étaient remplis de terre noire avec traces de foyers, d'autres, au contraire, ne contenaient que de la terre sableuse.

Dans le voisinage de ces huttes, trois squelettes humains ont été mis à jour, mais, en l'absence de tout document archéologique, il est impossible de dater ces sépultures.

Les recherches de notre collègue permettront peut-être de jeter un jour nouveau sur les origines du bourg de Lacroix-Saint-Ouen.

\*\*\*

*Note sur une épée en bronze*  
par M. POIRMEUR

M. Poirmeur présente une épée en bronze découverte près de Moru (Oise). Cette arme est garnie par les petits rivets de bronze qui garnissent la poignée à soie plate. Malheureusement, la pointe de la lame, qui est pistilliforme, est brisée.

Cette épée est identique à celle qui est conservée à l'Académie d'Irlande à Dublin.